
6211-02-122**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. FRANÇOIS LAFOND (responsable de l'enquête et médiation),
médiateur
Mme CATHERINE PLASSE, analyste
Mme RITA LEBLANC, coordonnatrice

**ENQUÊTE ET MÉDIATION
SUR LE PROGRAMME DE STABILISATION DES BERGES
EN BORDURE DE ROUTES À L'ISLE-AUX-COUDRES
PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

RENCONTRE PRÉPARATOIRE AVEC LE PROMOTEUR

VOLUME 2

Séance tenue le 11 septembre 2013 à 13 h 30
Hôtel La Roche Pleureuse
2901, Chemin des Coudriers
Isle-aux-Coudres

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2013

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

RENCONTRE PRÉPARATOIRE AVEC LE PROMOTEUR

MOT DU MÉDIATEUR..... 1

CONSENTEMENT À LA MÉDIATION.....11

DISCUSSIONS 12

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2013
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
RENCONTRE PRÉPARATOIRE AVEC LE PROMOTEUR
MOT DU MÉDIATEUR

5

PAR LE MÉDIATEUR:

Bonjour. Merci de vous être déplacés.

10

Je me présente, François Lafond, et je suis membre à temps plein du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Depuis 2004, j'ai participé à vingt et une (21) commissions d'enquête et d'audience publique en tant que président ou commissaire, médiateur pour le projet de parc éolien de Saint-Robert-Bellarmin et, à deux (2) reprises, j'ai assisté une MRC au regard de leur consultation publique portant sur le développement de l'énergie éolienne sur leur territoire.

15

J'ai été mandaté par le président du BAPE pour agir comme responsable de ce mandat d'enquête et de médiation sur le projet de stabilisation des berges en bordure de routes à l'Isle-aux-Coudres.

20

Voici l'ordre du jour de cette rencontre! Après les présentations d'usage, je lirai le mandat reçu du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

25

Je parlerai brièvement de l'immunité et des pouvoirs des commissaires-enquêteurs, de notre Code de déontologie, de la Déclaration des valeurs éthiques du BAPE, de la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, de la médiation, du déroulement de la médiation et de votre consentement à une médiation.

30

Une fois que j'aurai fait le tour de ces aspects, nous aborderons les préoccupations des requérants pour votre projet. Par la suite, si vous convenez de participer à cette médiation, votre consentement vous sera demandé.

35

Je suis accompagné de madame Catherine Plasse, analyste sur ce projet, qui m'assistera à chacune des rencontres que nous aurons.

Contrairement à une audience publique où les analystes n'interviennent pas en public, dans le cadre d'une médiation, l'analyste est autorisé à intervenir. Alors ne soyez pas surpris si elle demande des précisions ou des éclaircissements sur ce qui se dira au cours des différentes rencontres que nous aurons.

40 L'équipe compte également trois (3) autres personnes dont madame Rita Leblanc qui est
coordonnatrice de la Commission, elle a déjà d'ailleurs communiqué avec vous par le passé.
Mesdames Karine Lavoie, conseillère en communication, et madame Elena Loukiantchouc, agente
de secrétariat, complètent l'équipe.

45 Je tiens à préciser que tous les échanges avec la Commission doivent se faire avec
madame Plasse lorsqu'il est question de contenu et avec madame Leblanc en ce qui a trait à la
logistique.

50 Personnellement, je vous rencontrerai seulement lors de nos rencontres de travail.

50 Par ailleurs, vous avez sûrement noté la présence de madame Denise Proulx, sténotypiste.
Ainsi, tout ce qui se dit cet après-midi est enregistré, et la transcription de nos échanges sera
disponible sur le site Web du BAPE sous la cote DT2, ainsi que dans les centres de consultation.
Normalement, le délai est d'environ une semaine.

55 Pour les fins de la transcription, nous allons procéder à l'identification des personnes
présentes à cette rencontre. Donc François Lafond, responsable du mandat d'enquête et de
médiation, et à partir de ma gauche, nous avons?

60 **PAR Mme CATHERINE PLASSE:**

Catherine Plasse, analyste.

65 **PAR Mme RITA LEBLANC:**

Rita Leblanc, coordonnatrice.

70 **PAR M. RICHARD RINGUETTE:**

Richard Ringuette, chef de service au ministère des Transports.

75 **PAR M. HUGO MAILHOT-COUTURE:**

Hugo Mailhot-Couture, biologiste stagiaire au ministère des Transports.

PAR M. YVES BÉDARD:

Yves Bédard, biologiste, responsable de l'étude d'impact pour le ministère des Transports.

80 **PAR M. DOMINIC TREMBLAY:**

Dominic Tremblay, maire de l'Isle-aux-Coudres.

85 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Merci.

90 Maintenant, je vais maintenant vous lire la lettre mandat qui a été envoyée par le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, adressée à monsieur Pierre Baril, président.

95 "Monsieur le Président, en ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et en vertu des pouvoirs que me confère l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement, chapitre Q-2, je confie au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, BAPE, le mandat d'enquêter et, si les circonstances s'y prêtent, de procéder à une médiation environnementale dans le cadre du programme de stabilisation des berges en bordure de la route sur le territoire de la municipalité de l'Isle-aux-Coudres par le ministère des Transports et la municipalité l'Isle-aux-Coudres et ce, à compter du 9 septembre 2013.

100 "Je demande que le BAPE me fasse parvenir son rapport dans les trente (30) jours s'il n'y a pas de médiation, et dans les soixante (60) jours s'il y a médiation.

"Je joins à la présente les demandes d'audience publique qui m'ont été adressées concernant ce projet.

105 "Veuillez recevoir, monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs."

Et c'est signé Yves-François Blanchet.

110 Les membres du BAPE possèdent, pour les fins des enquêtes qui leur sont confiées, les pouvoirs et l'immunité des commissaires nommés en vertu de la Loi sur les commissions d'enquête. Ce statut implique que je suis assermenté devant un juge de la Cour supérieure du Québec.

115 Je possède l'immunité des commissaires-enquêteurs et certains pouvoirs tels que celui, par exemple, d'obliger une personne à se présenter devant moi ou encore, à déposer des documents qui sont en sa possession.

120 Je me suis également engagé à respecter le Code de déontologie des membres du BAPE.
Ainsi, notre comportement, notre indépendance, notre neutralité et notre devoir de réserve vous
sont assurés par le Code de déontologie des membres du BAPE.

125 De plus, quatre (4) valeurs éthiques guident notre action, soit le respect, l'impartialité, l'équité
et la vigilance. Vous trouverez un exemplaire de notre Code de déontologie et de notre
Déclaration des valeurs éthiques dans la pochette qui vous a été remise. Je vous invite à les
consulter.

130 J'ai pas besoin de parler de la procédure d'évaluation, je pense que vous la connaissez déjà.
On va sauter ça, puis on va aller directement à la suite.

Hier soir, nous avons rencontré les requérants et ces derniers nous ont donné leur
consentement pour participer à une médiation.

135 Pour qu'il y ait médiation, votre consentement est également requis. La médiation permet
d'obtenir une entente équitable entre les parties sur un projet sans aller en audience publique.
Ainsi, il s'agit de trouver des terrains d'entente possibles pour les deux (2) parties.

140 À la fin de l'exercice, si les engagements que vous aurez pris sont satisfaisants pour les
requérants, ces derniers seront alors invités à retirer leur demande d'audience publique. On leur
fera signer un document dans lequel ils acceptent de retirer leur demande d'audience publique
sous réserve et à condition que les modalités qui ont fait l'objet d'une entente entre vous et eux
soient respectées.

145 En tant que responsable de ce mandat d'enquête et de médiation, je dois faire rapport au
ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, et ce rapport
inclura les éléments de l'entente, si entente il y a.

150 La décision d'autoriser le projet est prise par le Conseil des ministres sur recommandation du
ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Alors si une
entente intervient, les éléments de celle-ci seraient compris dans la recommandation du ministre à
ses collègues, et le décret d'autorisation du projet référera aux engagements que vous aurez pris.

155 En cas d'échec de la médiation, le recours à une audience publique n'est pas
nécessairement acquis. Il relèvera alors du ministre de décider s'il y aura ou non une audience
publique.

Cet après-midi, il n'est pas dans mon intention de vous dire que oui, la médiation, c'est une
solution extraordinaire. Je n'ai surtout pas comme objectif qu'il faut absolument que j'aie une

160 réussite pour cette médiation. En tant que médiateur, mon rôle est d'agir comme une personne neutre qui s'assure que l'information circule bien, que tout se passe de façon équilibrée et que les engagements soient pris de façon officielle, si engagement du promoteur il y a.

165 Je dois également m'assurer que les solutions proposées préservent la qualité de l'environnement et qu'elles ne vont pas à l'encontre des droits des tiers. Je peux également présenter des éléments de solutions. De plus, j'ai la responsabilité et le devoir de ne pas laisser les parties conclure une entente qui serait injuste pour l'une ou déséquilibrée. En d'autres termes, les parties à la médiation doivent en arriver à un règlement gagnant-gagnant.

170 Une fois le consentement des parties obtenu, il y aura une ou des rencontres qui peuvent permettre d'en arriver à un règlement ou à une entente. Donc nous aurons un calendrier de rencontres qui s'ajustera en fonction de l'évolution des séances de travail. La médiation se déroule entre vous et les requérants.

175 Si je le juge approprié, je peux inviter toute personne dont je considère la participation nécessaire. À cet effet, j'ai récemment rencontré une personne-ressource du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Si besoin est, cette personne est disponible pour apporter un éclairage susceptible d'aider à parvenir à une entente. D'ailleurs, elle sera présente ce soir lors de la rencontre, si jamais vous décidez d'aller de l'avant en acceptant une médiation.

180 Si je constate qu'une entente est impossible, je peux mettre fin à la médiation en tout temps. Donc si vous consentez à la médiation, je m'attends de vous, tout autant que des requérants, à ce que vous participiez de bonne foi.

185 Ainsi, tous les échanges avec les requérants doivent nécessairement passer par moi. Cela exclut toute négociation entre vous et les requérants via les journalistes. Par le passé, il nous est arrivé de constater dans certaines médiations que des requérants essayaient de passer par les journalistes pour faire avancer les choses. Agir ainsi, c'est compliquer les efforts de la médiation et se traduit souvent par une impasse en bout de ligne.

190 Parfois les séances de travail seront sténotypées alors qu'à d'autres occasions, il n'y aura que des comptes rendus. Dans l'éventualité où je vous demanderais de déposer un document, veuillez le déposer en six (6) copies et avec, s'il vous plaît, une version électronique, afin d'alimenter les requérants, les centres de documentation et mon équipe.

195 Pour ce qui sera du délai de réponse aux propositions avancées par les requérants ou par vous-mêmes, celui-ci sera discuté et décidé lors de nos séances de travail. Vous comprendrez

200 toutefois qu'en raison du temps limité qui m'est imparti, je m'attends de façon générale à un délai de réponse dans les deux (2) ou trois (3) jours suivant le dépôt des propositions.

Autrement dit, si jamais les requérants vous font des propositions, je vous les transmets, et on s'attend à une réponse de votre part dans un délai de deux (2) jours, peut-être trois (3) jours maximum.

205 Deux (2) demandes d'audience ont été adressées au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Nous avons rencontré les requérants hier soir. Les éléments de leur requête ont trait finalement – en fait les deux (2) requérants sont, d'une part, Kitesurf Isle-aux-Coudres, et le deuxième requérant, c'est Tourisme Isle-aux-Coudres.

210 Donc si on regarde l'objet de leur requête, c'est finalement avoir un accès à la plage, accès à la plage tant pour Kitesurf Isle-aux-Coudres et aussi accès à la plage pour Tourisme Isle-aux-Coudres, donc différents accès à la plage.

215 Hier soir, lorsque nous les avons rencontrés, j'ai donné un petit devoir à faire à madame Perron qui est la présidente de Tourisme Isle-aux-Coudres, et j'ai dit, bon, vous m'arrivez, vous nous demandez des accès, vous parlez au ministère des Transports des accès, encore faut-il savoir où sont ces accès. Ça fait que j'ai dit, demain soir, lorsque vous viendrez nous voir, vous arriverez avec votre liste des accès où vous pensez de façon à ce que le ministère puisse étudier les endroits, donc autant que faire se peut, peut-être marquer une adresse puis la proximité de
220 cette adresse où il pourrait y avoir des accès. Elle devrait ce soir arriver avec ça.

Et l'autre, en fait tous les deux (2) demandent des accès au fleuve. Plus Tourisme Isle-aux-Coudres demande également une piste cyclable. Bon, écoutez, moi, je leur ai fait part que peut-être que ça ne rentrerait pas nécessairement dans le projet de stabilisation de berges, mais
225 j'ai dit, écoutez, demain soir, si le ministère accepte d'aller en médiation, à ce moment-là, bien, on pourra en discuter.

Mais ça, c'est des choses que vous aurez à regarder de votre côté éventuellement si vous décidez d'accepter de faire la médiation.

230 Pour faire une chose rapide, je vais commencer par Kitesurf. Eux autres, ils aimeraient avoir une descente adaptée aux adeptes de kitesurf.

235 En fait, la localisation où ils aimeraient que ce soit fait, c'est le belvédère qu'il y a sur le chemin des Coudriers. En fait, la localisation souhaitée pour cette descente se trouve au belvédère. Je sais pas si vous savez où est le belvédère?

Oui monsieur le Maire, c'est à l'endroit où c'est indiqué: Attention, ne pas aller au pilier parce que la marée monte, puis c'est très dangereux!

240

PAR M. YVES BÉDARD:

Le réseau routier est à la fois municipal et provincial, c'est séparé.

245

PAR LE MÉDIATEUR:

Bien, c'est sur le chemin des Coudriers.

250

PAR M. YVES BÉDARD:

Sur le provincial.

PAR LE MÉDIATEUR:

255

C'est ça, sur le provincial effectivement. Et aussi pour Tourisme Isle-aux-Coudres, c'est effectivement sur le chemin des Coudriers, partie sud.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

260

Ça veut dire municipal puis provincial. Il y a cinq (5) kilomètres (5 km) qui appartiennent à la municipalité sur le chemin des Coudriers.

PAR LE MÉDIATEUR:

265

Ah OK!

PAR M. YVES BÉDARD:

270

Il y en a deux point cinq (2,5 km) au Transports.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

Deux point cinq (2,5 km) au Transports puis cinq kilomètres (5 km) à la municipalité.

275

PAR LE MÉDIATEUR:

Moi, je pensais que tout le chemin des Coudriers appartenait au ministère des Transports.

PAR M. YVES BÉDARD:

280 C'est pour ça qu'on est deux (2) promoteurs.

PAR LE MÉDIATEUR:

285 Donc j'ai fait erreur hier soir en disant, bien, j'étais pas mal certain que c'était provincial, j'ai dit, la route qui ceinture l'île, ça doit être au ministère des Transports!

En tout cas, bon, si je reviens à Kitesurf, c'est ça, une descente adaptée. Ils veulent localiser ça au belvédère.

290 Ils souhaitent une descente en pente douce. Et quand ils me parlaient de descente en pente douce, bien, ils disaient, si on pouvait mettre de la pierre zéro-trois quarts (0-¾), puis ça pourrait être très bien pour descendre là.

295 Bon, moi, écoutez, j'ai aucune idée si c'est possible ou non de mettre de la pierre zéro-trois quarts (0-¾). À mon avis, en tout cas je suis pas ingénieur, mais je pense que non, parce qu'avec le flux et le reflux, ça va s'en aller.

Et ils envisageaient également peut-être de mettre du beau sable aussi dans ce coin-là. J'ai dit, est-ce que c'est possible, j'en ai aucune idée.

300 En fait, ce que je vous dis présentement, c'est ce qu'ils souhaitent; maintenant, vous allez devoir le regarder et, ce soir, si jamais vous acceptez la médiation, bien, il y aura une discussion un peu plus élaborée sur ce sujet.

305 **PAR M. YVES BÉDARD:**

Parce que lors de la séance publique d'information, on a parlé des accès, parce qu'on a prévu dans l'étude d'impact de mettre des accès, et puis on n'a pas déterminé les endroits, parce que c'est plus les gens de l'Isle qui vont nous le dire.

310 Puis on aurait aimé ça en discuter à ce moment-là, parce qu'on était là pour ça. Semble-t-il que ces gens-là étaient là aussi à cette séance d'information.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

315 Ils n'ont pas posé des questions.

PAR M. YVES BÉDARD:

320 C'est dommage, parce qu'on était tout à fait ouvert, parce qu'on veut en installer.

PAR LE MÉDIATEUR:

325 Bien, c'est indiqué dans l'étude d'impact, je l'ai lue. Et d'ailleurs, je leur ai dit hier soir, écoutez, j'ai dit, c'est indiqué dans l'étude d'impact qu'ils sont prêts à accueillir des accès.

Maintenant, encore faut-il savoir à quel endroit vous les voulez.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

330 Puis là-dessus, l'accès va aller aussi avec le site où ils vont s'établir, le kitesurf de l'autre côté de la route.

PAR LE MÉDIATEUR:

335 Exact.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

340 C'est pas déterminé encore. Parce que notre travail est en train de se faire avec l'Association touristique de Charlevoix. On va pouvoir s'adapter à eux autres.

PAR LE MÉDIATEUR:

345 Ce que monsieur Dufour nous a mentionné hier soir, c'est qu'il y avait eu une subvention du ministère du Tourisme de cent mille dollars (100 000 \$), qu'il y avait une entente aussi avec la municipalité pour environ quarante mille dollars (40 000 \$) pour installer des sanitaires.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

350 Quatre-vingt mille dollars (80 000 \$) dollars.

PAR LE MÉDIATEUR:

355 Quatre-vingt mille (80 000 \$), donc tant mieux!

Parce que leur projet, en fait ils ont un plan d'affaires qui est à cent quatre-vingt-huit mille dollars (188 000 \$) qu'ils nous ont dit, d'ailleurs ils devraient nous le déposer ce soir, ils devraient nous en apporter des copies ce soir.

360

Ça fait que c'est cet aspect-là.

C'est sûr qu'eux regardent pour acheter un terrain qui soit situé pas tellement loin. Ils savent pas encore lequel, mais ils ont une préférence pour un certain lot. J'ai l'impression que ça va faire partie des discussions qu'ils auront avec le propriétaire de ce lot.

365

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

Exact.

370

PAR LE MÉDIATEUR:

Ensuite de ça, si jamais c'est impossible, en tout cas, parce qu'on a regardé ça, est-ce qu'on a encore la photo d'hier soir?

375

Parce que c'est ça, en regardant les photos, on se rend compte qu'il va y avoir de la stabilisation aussi au belvédère, d'après ce que vous avez fourni, là.

Regardez, c'est celle-là!

380

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

Mais il faut dire que la municipalité tient à avoir un accès, pas juste pour le kitesurf, pour la sécurité. La MRC travaille sur l'accès au fleuve, comme il y a pas juste Kitesurf, il y a beaucoup d'autres organismes aussi, il y a le kayak de mer, les gens qui vont au pilier, il faut être capable de s'y rendre avec des embarcations sécuritaires pour aller les secourir si on a besoin.

385

C'est pour ça qu'on va travailler avec le ministère des Transports pour avoir un accès acceptable, qu'on puisse descendre avec aussi un bateau d'urgence qu'il va y avoir.

390

395

CONSETEMENT À LA MÉDIATION

PAR LE MÉDIATEUR:

400

On en parlera plus tard, parce qu'avant toute chose, avant d'aller dans le vif du sujet, ça va me prendre votre autorisation à savoir si vous voulez participer à la médiation ou pas!

405

Si vous décidez de participer à la médiation, bien, en vous nommant, dire que oui, nous acceptons de participer à la médiation.

PAR M. YVES BÉDARD:

410

Richard est là pour ça, parce que moi, je suis pas un cadre, Richard est en position de décider.

PAR LE MÉDIATEUR:

415

Donc c'est monsieur Ringuette qui est en position de décider pour le ministère des Transports, de donner l'aval pour procéder à une médiation?

PAR M. RICHARD RINGUETTE:

420

Certainement.

PAR LE MÉDIATEUR:

425

Donc monsieur Ringuette est d'accord et il donne son accord à la médiation.

Monsieur Tremblay?

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

430

On a un plus grand territoire d'empiérement, on n'a pas juste le chemin des Coudriers, on a les autres aussi.

PAR LE MÉDIATEUR:

435

Donc monsieur Tremblay a donné son consentement également.

DISCUSSIONS

PAR LE MÉDIATEUR:

440

Maintenant, est-ce que vous avez des questions?

PAR M. YVES BÉDARD:

445

Moi, la seule question que j'ai, c'est que je suis un peu étonné de voir qu'on en est là pour une chose qui était déjà toute prévue.

450

Lors de l'information, on était là pour ça, parce que nous, on avait mis des accès faciles pour les piétons. On savait pas où, parce que rendu aux plans et devis, on consultera les résidents et la municipalité pour connaître les besoins réels.

Il me semble qu'on aurait pu faire ça plus simplement, c'est juste ça que je suis un peu déçu.

PAR LE MÉDIATEUR:

455

Bien, c'est sûr, écoutez, c'est parce que selon ce que monsieur Dufour a mentionné hier soir, et à moins que je me trompe, il dit, on a été surpris qu'ils ne parlent pas nulle part dans l'étude d'impact de kitesurf. Probablement que de son côté aussi, il y aurait eu possiblement un effort qui aurait dû être fait, bon, il y a peut-être des circonstances qui font qu'il l'a pas fait. C'est pas de la mauvaise volonté.

460

PAR M. YVES BÉDARD:

465

On a parlé d'accès à la plage, c'est important de maintenir ça, parce que c'est pas facile de traverser un empierrement.

Mais pour l'activité, ça peut être de la marche, du kayak de mer, du kitesurf, mais c'était l'accès à la plage. À ce moment-là, ça englobe toutes les activités qu'on peut y faire.

470

C'est pour ça qu'on voulait pas entrer dans le détail des activités, c'est plus ou moins important.

PAR LE MÉDIATEUR:

475

C'est peut-être dans ce sens-là que les gens de Kitesurf Isle-aux-Coudres ont peut-être été un peu surpris, puis ils ont dit, nous autres, on va demander une audience publique.

PAR M. YVES BÉDARD:

480 L'étude a quatre (4) ans d'âge déjà, ça aide pas non plus. C'est un processus long un peu avec le ministère de l'Environnement.

PAR LE MÉDIATEUR:

485 Oui, allez-y monsieur Tremblay.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

490 J'ai eu une discussion avec monsieur Dufour lorsque j'ai reçu la lettre qu'ils ont envoyée pour faire parvenir à vous autres, on a eu une copie, et à partir de là, j'avais expliqué à monsieur Dufour qu'on faisait des accès au fleuve, mais on pouvait pas déterminer les emplacements, parce qu'eux-mêmes, le terrain, ils travaillent avec la municipalité pour leur projet.

495 Puis en étant préfet de la MRC de Charlevoix, je suis dans les discussions aussi avec la MRC pour l'aide financière du pacte rural qui va aider à faire leurs travaux. L'aide financière fait partie du pacte rural de la MRC, ça, ça veut dire le cyclable, toutes un peu les activités de mer qu'on peut aider dans le pacte rural.

500 À partir de là, on pouvait pas établir, même pas le ministère des Transports non plus, parce que leur terrain n'est pas encore acheté présentement. Ils ont deux (2) promesses d'achat, et ils vont avoir à déterminer s'ils veulent l'avoir en face de leur achat de terrain ou en biais à aller à cette entrée-là qu'on parle.

505 Ça fait qu'à ce moment-là, c'est là vous viendrez à la décision, peut-être qu'on aura à décider des emplacements. Ils pourront peut-être se modifier de cinquante mètres (50 m) ou trente mètres (30 m).

PAR LE MÉDIATEUR:

510 En fait, eux, ce qu'ils trouvaient, c'est que le belvédère, c'est un endroit idéal justement pour pouvoir avoir accès à la plage.

Ceci étant, ils nous ont parlé du lot 146-3, peut-être que ça vous dit quelque chose. Parce qu'hier en passant, on est arrêté justement au belvédère.

515 Et nous sommes retournés après le déjeuner ce matin, suite à la rencontre d'hier soir, et je voulais aller encore vérifier de visu plus. Ça fait que là, on a débarqué puis descendu en bas, avec

520 Catherine, on a regardé ça comme il faut. On s'est dit, oui, ça pourrait être très intéressant, puis il y a pas besoin – parce qu'au départ, moi, je croyais que c'était une descente qu'ils voulaient avoir pour pouvoir se rendre jusque là-bas avec un quatre-quatre pour mettre l'équipement.

Mais ils ont dit, non, non, c'est pas ça. Catherine Dufour qui apparemment est championne, elle me disait, bien non, c'est juste trois cents mètres (300 m) à marcher. J'ai dit, c'est pas pire trois cents mètres (300 m) à marcher, mais c'est pas le meilleur terrain non plus.

525 C'est ça, eux voulaient avoir une descente qui soit quand même raisonnable et avec assez d'espace pour ne pas briser l'équipement, parce que, bon, ils ont une planche et ils ont la toile, etc.

PAR M. HUGO MAILHOT-COUTURE:

530 Ils parlaient de zéro-trois quarts (0-¾) ou sable, la raison, est-ce que c'est parce qu'ils voulaient quelque chose de vraiment plane? Des escaliers, est-ce qu'eux autres voulaient quelque chose, vraiment une pente?

PAR LE MÉDIATEUR:

535 Ils souhaitent une pente. Moi, j'ai regardé ça avec Catherine, j'ai dit, bien non, une pente, elle sera pas bien bien grosse, la pente, ou elle va être très longue, parce que c'est pas haut, c'est à peu près deux pieds (2 pi).

540 Ça fait que j'ai dit, des escaliers, par contre si on fait des escaliers, il faut s'assurer qu'ils soient quand même d'une longueur, moi, je dirais au moins presque à partir de là jusque-là, de façon à ce que les gens puissent descendre.

PAR M. YVES BÉDARD:

545 Nous autres à l'origine, c'était des grandes dalles de granite taillées qu'on mettait, puis on faisait un escalier rustique. On l'a déjà fait ailleurs dans d'autres projets.

550 C'est des pierres massives de taille, puis ça fait un escalier très solide. Puis l'avantage d'un escalier, ça favorise moins la présence de quatre-roues qu'on veut pas vraiment sur les battures.

Mais aussi une descente en pente douce pour un éventuel bateau d'urgence!

PAR LE MÉDIATEUR:

555

Bien surtout pour répondre à l'interrogation de monsieur le maire, pas à l'interrogation, mais aux préoccupations de monsieur le maire. Parce que c'est vrai que la marée, quand elle monte, elle monte rapidement.

560

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

565

Quelqu'un qui est au pilier, il peut se faire entourer aussi, puis c'est plus bas, entre le pilier puis la terre, il y a comme une rivière qui se fait. Puis quand on va aller secourir des gens souvent, avec les pompiers ou d'autres organisations, pour aller chercher les gens sur le pilier qui vont là à pied. Ils se font entourer par l'eau, ils se font entourer par l'eau rapidement en cinq (5) minutes.

PAR LE MÉDIATEUR:

570

Ça fait qu'il faut qu'ils montent sur le pilier?

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

575

Ils montent sur le pilier, mais ils restent là, il y a aucun danger, mais ils savent pas, eux autres. Ils s'en viennent à pied, ça monte rapidement, ça fait comme une rivière. Ça passe par-dessus, puis ça remplit d'eau.

580

Ça fait que c'est pour ça. Puis nous, on a déjà un accès à peu près à un demi-kilomètre (½ km), le quai de Saint-Louis, que lui a une descente, on peut y aller avec une embarcation, mais à marée basse, on peut pas se rendre à l'eau. Ça fait qu'on peut y aller à marée haute avec une embarcation pour aller secourir ces gens-là. C'est toujours à la marée haute qu'il faut aller les secourir.

585

Mais pour le kitesurf, s'il arrive un accident, quelqu'un qui se blesse, il faut aller le ramasser. Ça fait que nous aussi, la pente, la descente, on va l'étudier avec vous autres, le ministère des Transports, vous êtes des spécialistes, pour qu'on soit capable de descendre un traîneau de survie ou quoi que ce soit, même si c'est des marches. Parce qu'on a un traîneau de survie qui va dans la forêt, qui va au fleuve qui va un peu partout, il flotte, puis il est sécuritaire.

590

Ça, ça fait partie du travail des pompiers. Ça fait qu'il faut avoir un bel accès pour être capable de s'y rendre.

Les autres accès, c'est bien sûr qu'on veut pas avoir de VTT nulle part sur les lieux.

PAR LE MÉDIATEUR:

595

Et la partie où le belvédère, est-ce que ça appartient à la municipalité ou au ministère des Transports?

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

600

C'est privé.

PAR LE MÉDIATEUR:

605

Non, mais je veux dire la route?

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

610

La route appartient au ministère.

PAR LE MÉDIATEUR:

Au ministère, OK.

615

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

Oui.

PAR LE MÉDIATEUR:

620

Puis le petit belvédère, c'est privé?

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

625

Les lots sont privés.

PAR LE MÉDIATEUR:

630

Mais ça appartient à qui, le belvédère?

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

Le lot 146 appartient à monsieur Chouinard.

PAR LE MÉDIATEUR:

635

Bien, il va être heureux, lui! Est-ce que ça prend la permission de monsieur Chouinard effectivement pour faire quelque chose?

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

640

Oui.

PAR LE MÉDIATEUR:

645

Donc si vous pouvez me donner son nom et son numéro de téléphone, parce que moi, il va falloir que je le rencontre, parce que c'est un tiers finalement dans ça. Donc je dois m'occuper du tiers aussi.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

650

La municipalité est déjà en démarches avec lui pour l'accès, pour faciliter les démarches par rapport à Kitesurf. C'est nous la municipalité qui les supportons aussi dans le financement, mais le support dans le développement de leur activité.

655

Et puis on est avec nos aviseurs légaux qui travaillent pour l'accès au fleuve en passant par le terrain de monsieur Chouinard.

PAR LE MÉDIATEUR:

660

Parce que moi, c'est ça, il faut que je rencontre monsieur Chouinard, je n'ai pas le choix. En tant que médiateur, je dois m'occuper aussi des tiers. Donc il va falloir que je le rencontre effectivement.

Vous me donnerez son numéro de téléphone ce soir.

665

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

Oui, je l'apporterai avec moi.

670 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Ce soir on va se rencontrer à votre municipalité. En passant, pour le ministère des Transports, c'est pas ici ce soir, ça va être à la municipalité, compte tenu des problèmes que nous avons eus hier soir.

675

Et c'est pour ça que madame Leblanc s'est absentée pour aller appeler tous les gens qui étaient là hier soir, pour qu'ils soient présents, pour leur indiquer aussi que ce n'est pas ici mais bien à la municipalité.

680 **PAR M. RICHARD RINGUETTE:**

Monsieur Lafond, je voudrais peut-être juste apporter une petite précision, c'est pas grand-chose. Mais quand vous dites c'est la route qui appartient au ministère versus celle qui appartient à la municipalité, le ministère n'est propriétaire d'aucune route. Il assume la gestion d'une route.

685

Parce que le propriétaire du terrain où est la route, c'est la municipalité.

Alors nous, ce qu'on gère, ce qu'on assume, c'est la gestion de la route, mais on n'est pas propriétaire.

690

C'est des nuances, mais je sais que pour le commun des mortels, c'est important.

PAR LE MÉDIATEUR:

695 C'est bien, parce que les gens ont toujours l'impression que ça appartient au ministère des Transports.

PAR M. RICHARD RINGUETTE:

700 Oui. C'est sous la gestion du ministère ou sous la gestion de la municipalité. C'est un ou c'est l'autre.

Mais le propriétaire de la route, du fonds de terrain où est située la route, c'est la municipalité.

705

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

710 Et puis, je peux ajouter qu'il faut avoir, justement la municipalité va faire aussi les demandes d'autorisation avant de faire de l'empierrement. C'est ça qu'on s'était entendu, c'est ça? Pour faire l'empierrement, il faut avoir les autorisations, c'est sur la propriété privée?

PAR M. YVES BÉDARD:

715 Oui, oui, c'est ça, absolument.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

720 Et justement, il y a deux (2) arpenteurs qui sont dans le dossier dont l'arpenteur de la municipalité et l'arpenteur-géomètre de Kitesurf qui ont travaillé pour cet accès-là, puis qui arrivaient pas à la même grandeur de propriété. Ils disaient que lorsque le ministère des Transports faisait leur empierrement, que la propriété devenait la propriété du ministère des Transports.

725 Moi, je leur ai répondu que la propriété était à la municipalité, puis le fonds de route, comme on vient de le dire tout à l'heure, si le ministère abandonne l'entretien d'une route, le fonds revient à la municipalité.

PAR LE MÉDIATEUR:

730 Mais c'est lui qui s'en occupe.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

735 C'est lui qui s'en occupe.

PAR LE MÉDIATEUR:

740 Comme ça avait été fait en 96 ou 97, je pense qu'ils avaient remis un paquet, le ministère avait remis un paquet de routes.

PAR M. RICHARD RINGUETTE:

En 93.

745

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

C'est pour ça qu'on retrouve le ministère des Transports qui font pas la ceinture de l'île au complet, parce qu'ils ont fait une décharge de cinq kilomètres (5 km) qui longe le fleuve, puis ils ont pris la route qui est en haut de la falaise à la place.

750

PAR M. YVES BÉDARD:

C'était une bonne idée.

755

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

Ça fait que c'est un peu ça. Ça fait que nous, on est souvent dans le dossier, puis on dit avec l'arpenteur, puis la limite, on respecte la limite des lots terrestres. Parce que le lot 146, c'est un lot terrestre.

760

Et les lots deux cent quelque, c'est des lots de grève. Puis c'est pour ça qu'on longe la route. Puis arrivé à un kilomètre et demi (1 ½ km) plus loin, les lots changent de direction. Ils appellent ça le trait carré. C'est tout des lots privés, jusqu'à marée basse.

765

PAR LE MÉDIATEUR:

Jusqu'à marée basse?

770

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

Oui. De la marée haute à marée basse, ça appartient aux propriétaires privés. Le Séminaire leur a donné en 95. Drôle d'héritage!

775

Il restait juste ces terres-là de La Baleine qui n'avaient pas été données par le Séminaire.

PAR LE MÉDIATEUR:

Ça appartenait au Séminaire de Québec, c'est ça?

780

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

"Yes", puis toute l'Isle-aux-Coudres, on est tous propriétaires jusqu'à marée basse. C'est tout des propriétés tout le tour de l'île, ils appellent ça les battures.

785 **PAR LE MÉDIATEUR:**

L'autre aspect aussi qu'ils vont vouloir discuter, je sais que tantôt, monsieur Bédard, vous avez fait un petit sursaut quand j'ai parlé de piste cyclable.

790 Dans l'étude d'impact, on voit à un certain moment donné une petite vue en coupe où il y a une bande cyclable future.

795 En fait, eux se disent, bon, une bande cyclable, ils pourraient pas la faire en même temps qu'ils font les travaux de stabilisation, parce qu'eux, une bande cyclable, peut-être que c'est pas assez. Ça prend deux (2) voies, une de même puis une qui s'en vient comme ça, puis l'autre qui s'en va comme ça. Ça, c'est une piste cyclable. Pour eux autres, c'est ça qu'ils souhaitaient.

800 Puis ils se disaient, bien, ce serait facile, on pourrait faire ça au-dessus de l'enrochement. Moi, je les ai laissés rêver, mais bon, c'est un sujet que Tourisme Isle-aux-Coudres va vouloir aborder ce soir.

Donc j'aime autant vous prévenir pour que vous puissiez y réfléchir un petit peu tantôt.

805 **PAR M. YVES BÉDARD:**

Une bande cyclable, essentiellement, c'est un accotement qui est pavé pour les cyclistes, un accotement cyclable.

810 L'accotement est disponible, mais il y a pas de pavage dessus, parce qu'on jugeait pas – premièrement, dans notre contrat, on fait pas de pavage, c'est juste de l'empierrement.

Si ça avait été de tout refaire le pavage de l'île, peut-être qu'on en aurait profité, là, mais on n'est pas là, on n'a aucun pavage dans notre contrat.

815 Alors l'espace est disponible, mais ça reste l'accotement de la route. En fait, il y a pas tant de circulation automobile, c'est quand même très agréable en vélo ici.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

820 Mais on réussit, regardez, monsieur Bédard, pour enchaîner là-dessus, quand on a fait les travaux d'aqueduc et égout, on a fait un accotement cyclable, une bande cyclable. Parce qu'une piste cyclable, c'est en dehors de la route. Une piste cyclable, c'est complètement en dehors de la route. Il y a des normes. L'auto peut pas aller sur la piste cyclable.

825 Ça, j'avais expliqué ça à Tourisme Isle-aux-Coudres, voilà pas longtemps, on avait fait la détermination, dire c'est quoi une bande cyclable, un accotement cyclable, puis une piste cyclable.

Et puis une piste cyclable, j'ai dit, oubliez ça, parce que tout le tour de l'île, on est sur un accotement cyclable. Le ministère des Transports, lorsqu'on a fait les travaux d'aqueduc et d'égout, la surface leur appartient, l'entretien, vous avez fait quand même un accotement cyclable.

830

Et ce qu'on faisait, on a des parties, vous allez pouvoir...

PAR LE MÉDIATEUR:

835

Bien c'est ça, j'ai fait le tour.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

840 Ce qui avait été fait aussi du côté sud, on fait quand même un mètre (1 m) d'accotement cyclable, pour que le vélo, s'il y a deux (2) autos qui se rencontrent, qu'ils soient capables de continuer à circuler à côté.

845

Puis on n'a jamais eu aucun accident depuis les années quatre-vingt-dix avec le paquet de vélos qu'il y a à l'Isle-aux-Coudres, il est jamais rien arrivé. Puis tout le monde respectait ça.

850

D'ailleurs, on a fait un ralentissement de vitesse à cinquante kilomètres (50 km/h) pour ce secteur-là, et dans le collimateur du maire de l'Isle-aux-Coudres, s'il est réélu au mois de novembre, je vais demander au ministère de mettre un cinquante kilomètres (50 km/h) encore dans le secteur du kitesurf, pour sécuriser.

PAR LE MÉDIATEUR:

855

Là, je veux juste rire un petit peu, mais ça s'adresse au ministère des Transports!

J'espère que vous ferez pas comme vos collègues de la Gaspésie?

PAR M. YVES BÉDARD:

860

Ah mon dieu! Un des projets qu'on avait, l'ingénieur en géotechnique avait cette solution-là aussi. Ça s'appelle une revanche d'un mètre (1 m). On a dit, on oublie ça, la revanche d'un mètre (1 m)!

PAR LE MÉDIATEUR:

865

C'est parce que tu ne vois plus le fleuve.

PAR M. YVES BÉDARD:

870

Bien c'est ça qu'on n'a pas voulu nous autres non plus. C'est épouvantable.

PAR LE MÉDIATEUR:

875

C'est pour ça, quand j'ai vu la photo, j'ai dit, je vais l'apporter juste pour vous demander.

PAR M. YVES BÉDARD:

C'est pour empêcher la neige d'aller sur la route.

880

PAR LE MÉDIATEUR:

Mais je pense qu'il va falloir qu'ils rehaussent la route, parce que là, ce qu'il y avait de beau entre Rivière-à-Claude et Marsoui, c'est justement le fleuve. Puis là, on le voit plus, il y a plus personne qui le voit.

885

PAR M. YVES BÉDARD:

Il y a aucun danger! C'était dans l'étude géotechnique. C'est d'ailleurs dans un document, dans les réponses aux questions, premières réponses aux questions, il y a toutes les alternatives, puis il est dedans.

890

PAR LE MÉDIATEUR:

En fait, ça, je vais vous le laisser. En fait, c'est des vieilles photos, ils ont pris ça, mais en regardant la photo ce matin, après avoir été visiter, on s'est rendu compte que probablement il y avait une partie qui était disparue complètement, qui avait été érodée.

895

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

900

Ça, c'est nous qui l'avait installé.

PAR LE MÉDIATEUR:

Oui monsieur Ringuette.

905

PAR M. RICHARD RINGUETTE:

L'objet d'intervention du ministère, tout comme celui de la municipalité, c'est d'abord de protéger l'infrastructure routière. C'est ce qui nous motive à intervenir.

910

En pratique, lorsque le ministère reconstruit des routes, ce qui n'est pas le cas présentement, lorsqu'il reconstruit des routes, c'est sûr qu'il considère avec les besoins municipaux, le milieu, on regarde, bon, est-ce qu'on peut intégrer du vélo, c'est de plus en plus demandé.

915

Lorsqu'on peut le faire à même des travaux, que c'est déjà prévu longtemps à l'avance, dans la mesure du possible, on le donne tout de suite, on le fait.

Mais l'intervention visée dans l'immédiat, par la demande qu'on a faite dans la demande de permis qu'on a faite, ça vise d'abord à protéger notre infrastructure routière où, comme on l'a vu, elle a été endommagée par les intempéries.

920

PAR LE MÉDIATEUR:

C'est ça, il y a certains endroits pas loin d'ici, on voit qu'il y a des cônes orange, parce que ça a été grugé.

925

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

C'est la partie municipale, ça.

930

PAR LE MÉDIATEUR:

Mais ça a quand même été grugé, on s'en rend compte. D'où la nécessité effectivement de bien protéger.

935

PAR M. YVES BÉDARD:

Nous, on a fait des travaux temporaires, depuis trois (3) jours qu'ils sont terminés, à l'autre bout.

940

PAR LE MÉDIATEUR:

945 Oui c'est ça, hier on a vu, c'est ça qu'on se posait la question, j'espère qu'ils ont pas déjà commencé, parce que ça marche pas!

PAR M. YVES BÉDARD:

950 On a eu un décret d'urgence pour ça. Pour ces travaux temporaires là, on a eu le décret d'urgence, selon les règles. On est en règle.

PAR LE MÉDIATEUR:

955 OK.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

960 Que la municipalité n'a pas reçu le décret d'urgence. On a été refusé, mais on a fait faire quand même, par un ingénieur, des plans et devis, on aurait pu peut-être parler avec le ministère, mais on a envoyé ça pour qu'on puisse envoyer un décret d'urgence en attendant d'avoir le CA qu'on demande au ministère, pour qu'on puisse faire l'empierrement temporaire avant l'hiver, parce que l'entretien sera pas faisable cet hiver, puis c'est dangereux. Mais regarde, on est obligé de suivre ces étapes-là.

965 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Oui, ça fait partie.

970 Finalement, pour la question de la piste cyclable, écoutez, vous aurez des réponses à ça ce soir. Vous en discuterez aussi, et probablement Tourisme Isle-aux-Coudres va avoir des arguments et vous aurez les vôtres.

975 Puis en bout de ligne, on verra jusqu'à quel point ils tiennent vraiment à ce que ce soit une piste cyclable. Moi, je pense qu'ils s'essaient, mais bon, c'est à vous de voir.

Pour ce qui est des autres choses, bien, les accès au fleuve, comme je le disais tantôt, Kitesurf va être là, Tourisme Isle-aux-Coudres également. Madame Perron est censée avoir fait ses devoirs aujourd'hui, ça fait qu'on en saura plus ce soir.

980 Ils parlaient d'un accès peut-être à tous les un kilomètre (1 km) sur une distance de dix kilomètre (10 km). Je sais pas si c'est faisable ou pas.

Mais en tout cas, l'important, c'est de voir ce qu'il en est, d'une part.

985 Et deuxièmement, bien, demain matin, si vous êtes disponibles, on pourra faire le tour avec les gens de Tourisme Isle-aux-Coudres et Kitesurf, on pourra commencer par le belvédère puis après ça, on fera la balance, monsieur le maire aussi, pour savoir à quel endroit approximativement.

990 Parce que moi, ce que je leur ai dit hier soir, oui, c'est beau avoir des accès, mais encore faut-il qu'il y ait des endroits pour stationner. S'il y a pas d'endroit pour stationner – à bicyclette, ça va bien, je pense qu'il y a pas de problème, les gens peuvent arrêter puis descendre la bicyclette un peu puis ils la laissent là, puis ils vont marcher puis ils remontent, c'est fini.

995 Quelqu'un qui arrive en voiture, tu peux pas prendre la voiture puis la mettre sur la plage.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

1000 Mais par contre, dans notre schéma, dans la sécurité des gens, nous, dans notre schéma de couverture de risque, on demande à avoir des accès à tous les kilomètres pour que les pompiers puissent descendre l'équipement aussi. Ça fait que c'est pour ça, même le chemin de la Bourroche, le chemin des Prairies ou que ce soit le chemin des Coudriers, dans la demande du CA, c'est très important qu'on va faire des descentes à tous les kilomètres, au moins à tous les kilomètres, parce que c'est pour la sécurité des gens.

1005 On a eu une autre demande aussi pour quelqu'un qui avait une pêche du côté nord, mais ça, c'est côté municipal, c'est la route vraiment municipale, comme le cinq kilomètres (5 km). Parce que les gens, il y a même une autorisation de pêche à la fascine, ça fait qu'il va falloir lui donner accès. Puis ça, on est bien conscient de ça, puis on va le faire.

1010 Mais c'est sûr que ce sera pas toujours Tourisme Isle-aux-Coudres qui vont tous être capables de nous identifier des places, parce que dans leur cas, il va falloir le faire en face de la pêche, parce que c'est une propriété privée, qui vient dans sa propriété privée.

PAR LE MÉDIATEUR:

1015 C'est ça, parce qu'un peu avant d'arriver ici, quand je pars mettons du belvédère puis on s'en vient vers l'hôtel, il y a une espèce de bâtisse, une grosse bâtisse avec un chose pour bateaux probablement, puis il y a une belle descente, est-ce que vous l'utilisez parfois, ça appartient à quelqu'un, à un privé?

1020

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

Vous avez dit...

1025 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Mettons que si je pars du belvédère puis je m'en viens vers ici?

1030 **PAR M. DOMINIC TREMBLAY:**

Oui, c'est l'Hôtel Cap-aux-Pierres justement. C'est une grosse shed, puis les bateaux montaient avec des "trailers" sur roues. Ils ont fait une digue d'empierrement, puis ils gardent leur sable, ils appellent ça un genre de rampe de lancement.

1035 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Puis ça, ça appartient à?

1040 **PAR M. DOMINIC TREMBLAY:**

À Cap-aux-Pierres. Ça appartient à l'Hôtel Cap-aux-Pierres.

PAR LE MÉDIATEUR:

1045 Donc à part vous, il y a personne d'autre qui l'utilise, j'imagine?

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

1050 Bien, on peut l'utiliser en cas de sécurité. On a accès partout en sécurité. On a aussi le quai de Saint-Louis qu'on peut avoir accès, puis on a la marina de l'Isle-aux-Coudres,

Mais il faut pas être trop loin non plus, parce qu'un traîneau de survie, ça n'a pas de moteur, ça, là.

1055 Et puis c'est sûr qu'on veut se doter d'une chaloupe pour toute la région de Charlevoix pour le secourisme en mer.

1060 Ça fait qu'on est très aux aguets de tout ça. L'Isle-aux-Coudres est toujours concernée, d'ailleurs comme un ancien marin comme moi, je sais très bien c'est quoi la sécurité. Et puis il va falloir faire des accès qui sont quand même acceptables, et toujours pas de VTT.

PAR LE MÉDIATEUR:

Oui, parce que les VTT, c'est mortel!

1065 **PAR M. DOMINIC TREMBLAY:**

Exact.

PAR LE MÉDIATEUR:

1070

Ça, on sait ça, les VTT, pour avoir visité un peu les Îles-de-la-Madeleine, on se rend compte que l'usage du VTT est assez omniprésent là-bas, et ça brise les dunes.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

1075

Puis si on s'en va sur la route des Coudriers, sur le sept kilomètres (7 km), vous en avez deux (2 km) et cinq (5 km) chez nous, regardez, il y a quelques entrées de VTT qui se font, puis l'érosion va plus vite.

1080

C'est pour ça qu'on dit aux propriétaires, parce que quand on va faire l'empierrement, le propriétaire va dire, à chaque lot, on fait un accès. Non, oubliez ça!

PAR LE MÉDIATEUR:

1085

Non, pas d'accès pour les VTT, c'est juste pour la marche.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

1090

La marche. Il y a beaucoup de marcheurs sur les plages du côté sud.

PAR LE MÉDIATEUR:

Bien, c'est la vue.

1095

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

L'été, c'est beaucoup beaucoup de marcheurs sur la plage.

PAR LE MÉDIATEUR:

1100

Bien, c'est là que toute la vue est. Quand il y a des bateaux, puis des voiliers qui peuvent être là, c'est quand même intéressant de marcher dans ce coin-là.

Est-ce que vous avez des questions?

1105

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

Ça fait le tour.

1110

PAR LE MÉDIATEUR:

Ça fait que, écoutez, on va terminer là-dessus!

1115

Merci d'être venus. Pensez aux choses que je vous ai dites par rapport aux demandes des requérants. Et c'est à sept heures (7 h) ce soir, donc à dix-neuf heures (19 h) ce soir à l'hôtel de ville.

1120

Et nous aurons monsieur et madame Dufour de Kitesurf et Tourisme Isle-aux-Coudres, madame Pedneault puis madame Perron. Également madame Naud du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

Le public n'est pas accepté?

1125

PAR LE MÉDIATEUR:

Non.

1130

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

C'est parce que lundi, il y a eu de la mauvaise information qui se donnait par Tourisme Isle-aux-Coudres. Il y a une conseillère qui fait partie de Tourisme Isle-aux-Coudres, puis moi, j'ai dit, on n'est pas maître d'œuvre là-dedans, c'est le BAPE qui décide qui doit être là, puis à quelle heure on doit être là, puis s'il va y en avoir une.

1135

Elle, elle avait informé les gens, vous allez être invités à venir.

PAR LE MÉDIATEUR:

1140

Ce n'est pas une audience. Il y a une grosse différence entre une audience et une médiation.

PAR M. DOMINIC TREMBLAY:

1145

Une méconnaissance du dossier. J'ai dit, à ma connaissance, comment ça marche une audience, j'ai dit, nous autres, on le sait, on en a fait une par rapport au parc éolien du-Moulin, ça fait que je commence à être habitué là-dedans! J'ai dit, non, non, là, c'est pas ça. Pas du tout.

1150

PRISE DES NOTES SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1155

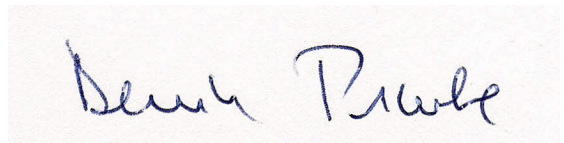
PAR LE MÉDIATEUR:

Alors merci messieurs, à ce soir!

1160

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

1165



DENISE PROULX, s.o.